
TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE
Exposition
21 sept. –
21 déc. 2024
Pas de côté :
inattendus imprimés dans la collection troyenne



EXPOSITION

PAS DE CÔTÉ :
INATTENDUS IMPRIMÉS DANS LA COLLECTION TROYENNE

Coup d'œil sur des curiosités et des secrets cachés entre les pages...

Pour bien apprécier les livres anciens et leur vie au cours des siècles, il est nécessaire de renouveler notre regard. Ils cachent en eux mille indices qui nous permettent de comprendre comment les lectrices et les lecteurs d'autrefois interagissaient avec leurs ouvrages.

Cette exposition vous invite à faire un pas de côté, à regarder les livres par le prisme de leur matérialité ainsi que des traces laissées par leurs possesseurs passés, qu'il s'agisse de notes griffonnées ou de marques (in)volontaires... que l'on tente aujourd'hui de décrypter !

Cette exposition offre aussi l'occasion de regarder autrement les collections des grands donateurs des XIXe et XXe siècles, que furent François Carteron, Charles-Edmond Mitantier, Jean-Auguste Millard et Charles Des Guerrois, qui dans leur générosité permirent d'enrichir la bibliothèque de Troyes de quelque 60 000 documents sur un demi-siècle.

DU 21 SEPTEMBRE AU 21 DÉCEMBRE 2024

1 LES SUPPORTS DE L'IMPRIMÉ

Bâtie sur la Seine et ses différents bras et affluents, Troyes compte de très nombreux moulins à eau, qui lui ont permis de nourrir sa population et développer son industrie, d'abord textile, puis papetière à partir du XIVe siècle.

C'est ainsi qu'on connaît sous l'Ancien Régime jusqu'à 40 moulins - dans et hors les murs - dédiés à la fabrication du papier : moulins de la Pielle, de Notre-Dame, de la Rave, de Pétal, de la Moline, de Sancey, Brûlés, de Saint-Quentin, du Pont-Hubert, ... C'est celui de Notre-Dame, au sud de la ville, qui est le premier moulin français à être utilisé, en 1348, pour cet usage. Un plan de Troyes et ses fortifications, dessiné sur parchemin et daté de 1591, représente certains d'entre eux de manière très figurative, avec notamment l'emblématique roue. **[1]**



[1]

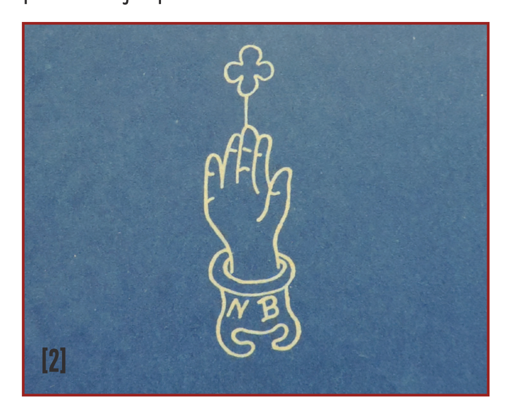
De nombreuses dynasties de papetiers travaillent ainsi à Troyes, comme les Debure, Denise, Gouault, Le Bé, Nivelle, Péricard, Piétrequin et Pinette. Pour protéger leur production, ils apposent une marque dans l'épaisseur du papier par une silhouette en fil métallique, disposée sur la forme qui reçoit la pâte à papier. C'est ce qu'on appelle le filigrane. De formes très variées (lettres, armoiries, cloche, pot, soleil, fleur de lys, grappe de raisin, griffon, licorne, bouc, chien, coq, dauphin, cavalier, main...), il permet de connaître la date et le lieu de la fabrication. Sont présentés ici des filigranes utilisés par Denis et Nicolas Ier Le Bé (mort vers 1609), qui fut papetier juré de l'université de Paris et maire de Troyes. **[2]**

En plein essor, l'industrie papetière devient très puissante, en atteste ce texte **[3]**, écrit pendant la trêve entre la première et la deuxième guerre de religion entre catholiques et protestants : adressée à la ville de Troyes, demande est faite par les papetiers d'éviter de payer un nouvel impôt sur le papier. La situation financière du royaume était en effet critique après un conflit confessionnel qui avait embrasé le pays, alors que les caisses de l'État étaient déjà vides, notamment suite à la banqueroute partielle de 1558.

La défense des papetiers troyens montre le rôle central qu'ils se voyaient jouer dans la région. L'impôt affecterait tellement la production que cela serait au "grand préjudice et dommage de la republique", mais aussi de la ville et de la région. Ils soulignent la grande quantité de personnes qui dépendaient de la manufacture – plus de 10 000 selon leur propre estimation - ainsi que le grand nombre de marchands étrangers qui venaient acheter du papier dans la ville.

Le texte laisse l'impression d'une industrie puissante dont les profits permettaient au "peuple dudict pays" d'être "norry et substanté". Ils représentaient aussi un groupe bien connecté qui pouvait faire état de contestations qui se préparaient dans d'autres villes du royaume, comme Paris ou Lyon.
La démarche des papetiers troyens est couronnée de succès : le conseil de Ville envoie des commissaires auprès du roi, qui finit par abolir cet impôt.

Le papier n'était toutefois pas le seul support pour imprimer des textes. On a continué pendant des siècles, à le faire sur du parchemin lorsqu'on souhaitait réaliser un livre d'exception.
Au Royaume-Uni, on a ainsi continué à imprimer les transcriptions des débats du Parlement sur du parchemin jusqu'en 2015 !



[2]

Plus rare, on trouve également des textes imprimés sur tissu. Lorsque l'on voulait un résultat particulièrement luxueux, on pouvait avoir recours à un matériau onéreux : la soie. La thèse de philosophie de Gaspard Lalouet, dédicacée à Henri de La Mothe Houdancourt, archevêque d'Auch, fut imprimée en 1664 et montre l'importance que l'on accordait au texte. **[4]**

Au contraire de ce que nous connaissons aujourd'hui où les thèses peuvent remplir plusieurs volumes, celles des XVIe et XVIIe siècles étaient publiées sous la forme d'une synthèse des arguments. Initialement limité à une petite feuille de papier, leur format évolua au cours du temps. Au-delà de l'aspect luxueux, la soie avait également un autre avantage : elle permettait d'imprimer un long texte sur un seul morceau de tissu plutôt que d'avoir à raccorder plusieurs morceaux de papier les uns à la suite des autres.

DOCUMENTS

[1] *[Plan de Troyes et de ses fortifications]*, 1591.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Carte loc. 1063)

[2] Demande d'abrogation d'un impôt pour les papetiers, 1546.
(Arch. dép. Aube, dépôt de la ville de Troyes, Boîte 905)

NB : Les documents [2] et [4] ne sont pas reproduits

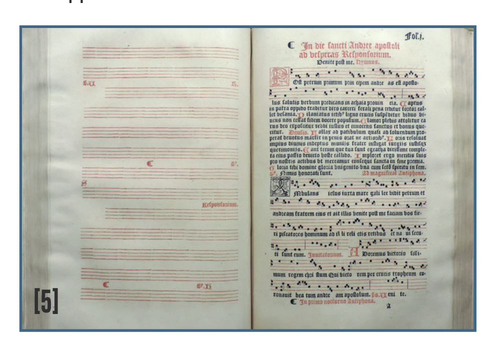
[3] Echantillon de papier filigrané.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Ms 3871)

[4] Thèse de philosophie de Gaspard Lalouet, de Clermont-Ferrand, datée de 1664.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Cl pl. 26157)

2 IMPRIMER LA VOIX

Dès les débuts de l'imprimerie, on ressentit la nécessité de transcrire la musique, dans le prolongement de la tradition manuscrite. Mais cela s'avéra une gageure technique.

Lors des messes, il était courant qu'un chœur chante certains passages de la liturgie. Il était donc vital que tous les chanteurs connaissent bien la musique et, pour assurer la cohérence du résultat, on avait recours à des antiphonaires. Ces livres étaient typiquement très imposants : il fallait que le texte et les notes soient écrits en grand pour permettre leur lecture simultanée par l'ensemble du groupe. Malgré leur taille, les exemplaires d'antiphonaires sont rares. Préservés au sein des églises plutôt que dans des bibliothèques, ils étaient utilisés tous les jours et s'abîmaient rapidement. Cet exemplaire est le seul connu de cette édition troyenne ; c'est ce que l'on appelle un *unicum*. **[5]**



[5]

Si au début de l'imprimerie on ne savait pas imprimer des partitions de musique avec de la typographie mobile, on finit par développer des systèmes dont l'usage se répandit à travers l'Europe.

L'antiphonaire imprimé par Nicole Paris à Troyes en 1545 nous montre comment l'imprimeur procédait et comment il maintenait une forte ressemblance avec les manuscrits qui traditionnellement différenciaient les portées en encre rouge et les notes en noir.

Pour faire cela, Nicole Paris imprimait chaque feuille de musique deux fois : une fois en rouge puis en noir. C'était un travail complexe. Il fallait parfaitement caler les feuilles lors des deux impressions pour bien placer les notes et respecter la musique d'origine. Cependant, les choses ne se passaient parfois pas comme initialement prévu, comme le démontre cette page qui ne possède que l'impression en rouge… laissant au lecteur la tâche d'ajouter les notes manquantes !

Ce petit livre **[6]** contraste très fortement avec l'immense antiphonaire. Pourtant, ils partagent bien des similarités. Tous deux devaient servir lors des messes pour les membres du clergé. Tous deux ont de très mauvais taux de survie – ce qui est peu surprenant pour un livre de cette petite taille que l'on emmenait souvent avec soi pour dire des messes en divers lieux. Enfin, ils furent tous deux imprimés par le même atelier troyen, à deux ans d'écart.



[6]

Cependant, bien des éléments les distinguent. Un petit bréviaire coûtait peu cher – au contraire du gros antiphonaire – et était souvent fabriqué avec un papier moins épais. Il était en général d'apparence plus simple, moins richement orné de bois ou de grandes lettrines. Et, dans ce cas, il ne contenait pas non plus de partition musicale.

Nicole Paris était un imprimeur talentueux qui avait fait des études à Paris où il avait appris l'art typographique, avant de s'installer durablement à Troyes. Mais il ne devait pas considérer que cette édition nécessitait de la musique, un choix clairement pas du goût du possesseur de cet exemplaire qui a griffonné sur une des dernières pages du livre des bribes de la musique dont il voulait se souvenir.

Enfin, pour illustrer la puissance de l'industrie papetière troyenne, est exposé un fragment d'antiphonaire manuscrit sur parchemin **[7]**, de toute beauté, malgré les outrages du temps. On voit aisément qu'il ne reste plus qu'une partie d'un folio, partant d'un volume, d'une dimension bien plus grande. Outre une miniature de la Nativité, sont représentées dans les marges ornées les allégories de la Justice, la Foi, la Force et l'Espérance, ainsi que les armes des Chatonru-Mauroy et un ex-libris manuscrit de Nicolas Chantoru, bourgeois troyen d'une grande famille de papetier. La date de 1547 est inscrite à l'encre rouge en bas à droite de l'encadrement. La réalisation luxueuse de ce manuscrit, à une époque où l'imprimé était déjà largement répandu, tend bien à démontrer que ces familles de papetiers, du moins pour les plus importantes, étaient de grands notables, fort aisés.



[7]

Notons pour terminer que ce manuscrit appartenait à Charles-Edmond Mitantier (1812-1887), qui légua à la ville de Troyes 17 000 volumes d'histoire et de littérature. Si l'on connaît par ailleurs la pratique courante chez les collectionneurs du XIX[e] siècle de monter sur carton, souvent pour être encadrés, des fragments de manuscrits enluminés, on ne saura jamais si la condition actuelle est le fruit de la collection de Mitantier ou s'il acquit cette pièce telle quelle. Quoi qu'il en soit, la provenance dut assurément être une motivation première pour son acquisition.

DOCUMENTS

[5] *Antiphonarium de tempore et de sanctis [Antiphonaire...]*, Troyes, Nicole Paris, 1545. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Cl. 2° 20117)

[6] *Brevarium Trecense pars hiemalis [Bréviaire à l'usage de Troyes. Partie d'hiver]*, Troyes, Nicole Paris, 1543. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Cl. 12° 511)

[7] *Antiphonaire* [fragment]. « *In majori missa Nativitate* [Messe de la Nativité] », 1547. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Ms 3503)

3 DE L'ÉDITION À L'EXEMPLAIRE

L'un des objectifs de l'imprimerie souvent mis en avant était de reproduire le même texte fidèlement en de nombreux exemplaires. En réalité, l'aspect fortement artisanal de cette industrie fit que deux exemplaires ne sont que rarement identiques.

À cela, il faut ajouter le fait que les possesseurs ont souvent transformé leur exemplaire en un objet unique, qui convenait à l'usage qu'ils souhaitaient en faire. Cette personnalisation pouvait se faire de nombreuses manières, toutes différentes, ce qui représente une aubaine pour l'historien qui peut alors entrapercevoir dans les choix opérés par chaque lecteur la manière dont il considérait et voulait utiliser son livre.

Avant le XIXe siècle, la reliure d'un livre était en général choisie par son premier acquéreur. Cela voulait dire qu'il pouvait choisir la qualité de la structure du livre (apparence du dos, technique de couture des cahiers), la nature des matériaux utilisés (quelle peau mettre autour du livre) et les décorations qu'on ajoutait. Tout cela répondait à des questions de goût, mais également à des critères financiers.

C'est pourquoi, pour faire quelques économies, une pratique courante était de rassembler plusieurs éditions en une seule reliure. Les recueils ainsi créés sont fascinants parce qu'ils nous indiquent aussi comment ces possesseurs utilisaient leur volume. On choisissait bien-sûr de mettre ensemble des titres qui avaient une certaine cohérence disons intellectuelle ; l'exemple présenté ici montre justement cela : ce volume contient une série d'actes du Parlement anglais du XVIIe siècle **[8]** dont la majorité a été rassemblée par un libraire-éditeur. Mais au sein de cette édition, un possesseur a fait relier d'autres textes qui l'intéressaient particulièrement. C'est ainsi que l'on trouve inséré au milieu des autres textes un acte limitant le prix de vente d'un tonneau de bière en Angleterre. Il est immédiatement suivi d'un autre interdisant les livres scandaleux… Bière bon marché et livres interdits : un savant mélange !


An Act prohibiting to Brew for Sale any ALE or BEER above Ten shillings the Barrel, besides the Excize.

Be it Enacted by this present Parliament, and by Authority thereof, That no Brewer or other person that breweth to put to sale, shall after the First day of October, One thousand six hundred forty nine, brew to sell, directly or indirectly, any Beer or Ale, or other Drink wherein Mault shall be used, any Barrel of Beer, Ale, or other Drink as aforesaid, or greater or lesser quantity proportionably, above the rate of Ten shillings the Barrel, over and above the Excize payable, accompting Thirty six Gallons to the Barrel for Beer, and Thirty two Gallons for Ale, Upon the pain and forfeiture for every Barrel the sum of Five pounds, and so proportionably for a greater or lesser quantity, to be levyed by Distress and sale of the Offenders goods, being thereof convicted by the Oathes of two Witnesses, before any one Justice of the Peace; which Oath the said Justice hath hereby power to administer, and to grant Warrant for Distress and sale of goods as aforesaid; And in default of sufficient Distress, then the said Justice shall send such person to the Goal, there to remain for the space of three Moneths, without Bail or Mainprise: And if such person shall offend the second time, and be thereof convicted as aforesaid, Then such Justice of the Peace shall cause such Offender to be sent to the House of Correction, and there to get his or her livelyhood by labor for the space of six Moneths, without he or she shall pay down Ten pounds for every Barrel, or other greater or lesser quantity so brewed and sold (over and above the price or rate of Ten shillings as aforesaid) The one moyety of which several Fines, the said Justice shall give to the Poor of the Parish where the Offence shall be committed, and the other moyety to the Party that shall make discovery and prosecute the same. And be it further Enacted by the Authority aforesaid, That it shall and may be lawful for the said Justice, to examine upon Oath any Victualler, Seller or Retailer of Beer, Ale or Drink as aforesaid, or other person whatsoever (other then the said Brewer himself) what price or prices, directly or indirectly have been made, or other indirect practice hath been used with or by the said Brewer, or other person to delude this Act, and the good intended thereby, to the end the said Brewer or other person may be brought to condign punishment as aforesaid. And be it further Enacted by the Authority aforesaid, That it shall and may be lawful for any Brewer of Ale or Beer, to sell Ale or Beer at Ten shillings the Barrel (over and above the Excize) and so proportionably a greater or lesser quantity, Any Law, Statute or Usage to the contrary in any wise notwithstanding. Provided always, That this Act be in full force for the space of one whole year, from and after the First day of October, One thousand six hundred forty nine, and no longer.

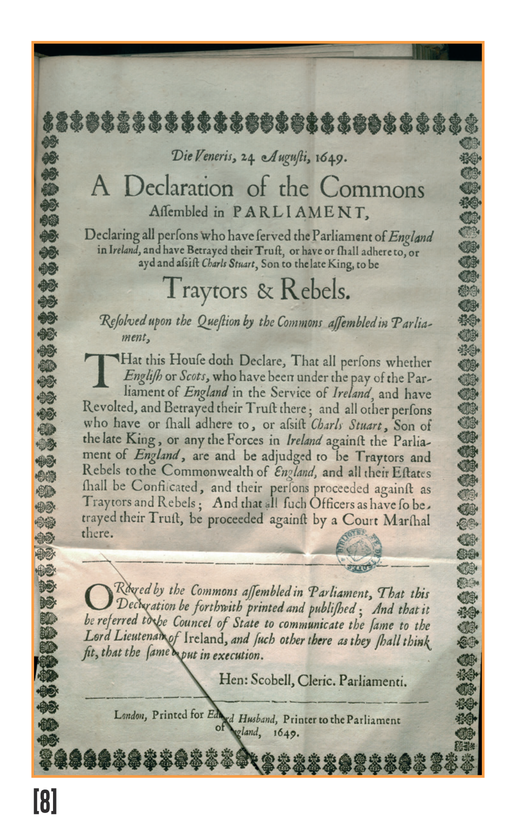
Die Mercurii, 12 *Septembr.* 1649.

ORdered by the Commons assembled in Parliament, That this Act be forthwith printed and published.

Hen: Scobell, Cleric. Parliamenti.

London, Printed for *Edward Husband*, Printer to the Parliament of *England*. 1649.

[8]



Die Veneris, 24 Augusti, 1649.

A Declaration of the Commons Aſſembled in PARLIAMENT,

Declaring all perſons who have ſerved the Parliament of *England* in *Ireland*, and have Betrayed their Truſt, or have or ſhall adhere to, or ayd and aſsiſt *Charls Stuart*, Son to the late King, to be

Traytors & Rebels.

Reſolved upon the Queſtion by the Commons aſſembled in Parliament,

THat this Houſe doth Declare, That all perſons whether *Engliſh* or *Scots*, who have been under the pay of the Parliament of *England* in the Service of *Ireland*, and have Revolted, and Betrayed their Truſt there; and all other perſons who have or ſhall adhere to, or aſsiſt *Charls Stuart*, Son of the late King, or any the Forces in *Ireland* againſt the Parliament of *England*, are and be adjudged to be Traytors and Rebels to the Commonwealth of *England*, and all their Eſtates ſhall be Confiſcated, and their perſons proceeded againſt as Traytors and Rebels; And that all ſuch Officers as have ſo betrayed their Truſt, be proceeded againſt by a Court Marſhal there.

ORdered by the Commons aſſembled in Parliament, That this Declaration be forthwith printed and publiſhed; And that it be referred to the Councel of State to communicate the ſame to the Lord Lieutenant of Ireland, *and ſuch other there as they ſhall think fit, that the ſame be put in execution.*

Hen: Scobell, Cleric. Parliamenti.

London, Printed for *Edward Husband*, Printer to the Parliament of *England*, 1649.

[8]

De plus, la manière dont on personnalisait son livre n'était pas toujours bien respectueuse des volontés originales de l'éditeur ou de l'auteur. Contrairement à l'attitude de nombreux lecteurs aujourd'hui (et la bibliothèque les remercie de leur respect), les lecteurs anciens ne sacralisaient pas leurs livres. C'est sans vergogne qu'ils les transformaient selon leur propre intérêt.

Les deux volumes présentés ici soulignent ce manque d'égard. Le premier est principalement constitué d'une édition proposant des portraits des rois et des princes **[9]**, auquel le possesseur a cru bon d'ajouter des gravures qui lui semblaient manquer. Il a ainsi découpé dans une autre édition des estampes appropriées.

Le second pourrait être qualifié d'album **[10]**, plutôt que d'exemplaire d'une édition particulière. Dans ce cas, le possesseur a fait relier des feuilles vierges sur lesquelles il a collé des portraits d'empereurs sans s'encombrer de textes ou de la mise en page originale d'une édition commerciale. Il créait ainsi un objet unique qui reflétait parfaitement son intérêt personnel.

DOCUMENTS

[8] *[Several Acts of Parliament from the 16 of january 1648 to te following] [Actes du parlement anglais à compter du 16 janvier 1648]*, 1648-1649.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, MM 4 1182)

[9] Crispin de Passe l'Ancien, *Effigies Regum ac principum [Portraits de rois et de princes]*, Cologne, 1598.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, MM 4 1235)

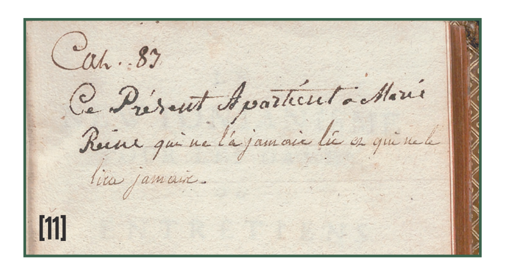
[10] *[Portraitz des empereurs depuis Jule Caesar jusques à présent tirez des antiques avec le temps que chacun deulx a régné]*, Paris, Jean Le Clerc, 1609.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, MM 4 1238)

NB : Les documents [9] et [10] ne sont pas reproduits

4 LIRE OU NE PAS LIRE ?

Telle est la question ! Posséder un livre ne veut en effet pas dire le lire. Nous avons tous des livres que l'on nous a offerts, qui ne nous intéressent pas vraiment et que l'on ne lira sans doute jamais.

Ce constat ne date pas d'aujourd'hui et nombre d'ouvrages attestent qu'ils n'ont jamais été lus, du moins par un de leurs possesseurs. Mais à l'inverse, nombreuses sont aussi les traces qui témoignent d'un usage intensif, empressé ou intime.

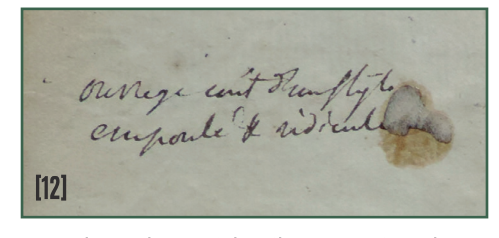


[11]

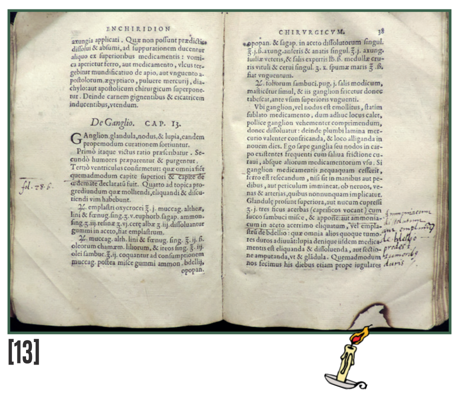
Le XVIIIe siècle, celui des Lumières, nous est souvent présenté comme un moment d'épanouissement intellectuel et, par le biais de l'*Encyclopédie*, d'intérêt scientifique également. Ce livre se présente dans cette optique comme un ouvrage de vulgarisation scientifique **[11]**. Traduit de l'italien, il prétend rendre accessible les idées d'Isaac Newton, le père de la loi universelle de la gravitation, pour les femmes - et pour "les hommes, qui ne sont point initiés dans les mysteres de la philosophie newtonnienne" suggère le traducteur français. Mais son succès ne semble pas avoir été universel : une note manuscrite sur la page de garde indique "Ce présent apartient [sic] à Marie Reine", mais à cette note elle a ajouté avec une plume plus finement taillée "qui ne l'a jamais lu et qui ne le lira jamais".

Manque d'intérêt ou simplification des idées trop condescendante ? Nous ne le saurons peut-être jamais, à moins de trouver d'autres livres similaires lui ayant appartenu.

Parfois la lecture est faite... et laisse le possesseur bien déçu de n'avoir pas adopté l'attitude de Marie Reine. Dans un exemplaire de l'édition d'une défense de la cause du roi anglais Charles Ier, exécuté lors de la révolution anglaise, un lecteur laisse un jugement cinglant : "Ouvrage écrit d'un style ampoulé et ridicule" **[12]**.


[12]

La lecture et son intensité ne se jugent pas uniquement à l'aune des commentaires laissés par les possesseurs. On peut comprendre beaucoup de choses sur la façon dont on a pu lire un livre en examinant les marques laissées involontairement sur les pages de chaque exemplaire. D'une certaine manière, ces traces de lectures anciennes ont quelque chose de plus authentique que les remarques griffonnées vouées à être lues par ceux qui prendraient le volume en main.



[13]

Le deuxième nous parle d'une lecture toute aussi attentive, mais cette fois avec une approche studieuse. Pour parfaitement assimiler les idées, le lecteur note sur un cahier les enseignements principaux, posant son encrier sur le livre pour ne pas perdre de temps. Un geste trop empressé et l'encrier se renverse… **[14]** L'encre métallo-gallique est absorbée par le papier et sa nature corrosive finit par ronger irrémédiablement le livre.

Les trois exemples présentés ici montrent trois indices un peu caricaturaux du type de lecture dont les livres ont fait l'objet, mais qui illustrent bien la manière dont on peut comprendre ces marques. Dans un cas, nous devinons le lecteur lisant son livre dans la pénombre du soir, une chandelle à la main. Cherchant à mieux voir, il approche le volume de la flamme… avant que la page ne s'embrase ! **[13]** On peut ainsi recréer l'acte de lecture.



[14]

Le troisième, enfin, nous montre comment la lecture répétée nous permet de comprendre quels étaient les passages les plus lus **[15]** : certaines pages d'un missel utilisé à l'abbaye de Clairvaux pendant la liturgie sont tournées tous les jours par des mains à l'hygiène douteuse qui en laissant des traces de saleté changent la couleur du papier.

[15]

Cet exemplaire de l'édition de 1546 de la *Paraphrase de l'astrolabe* présente de nombreux intérêts et montre comment la lecture et l'utilisation peuvent varier selon le type de texte qu'il contient **[16]**. L'ouvrage est une introduction à l'utilisation des astrolabes, ces instruments astronomiques permettant d'observer la position des astres. Organisé de manière accessible, il offre une approche mathématique mais également pratique avec, notamment, l'inclusion de volvelles, objets de papier formés de différentes couches tournantes, qui permettent à l'utilisateur de simuler l'utilisation d'un astrolabe. Elles permettaient de partager le savoir scientifique à moindre coût et se trouvaient souvent à l'intérieur de traités scientifiques à usage du grand public érudit. Pour les constituer, il fallait découper soi-même des feuilles et insérer une aiguille ou un fil au centre des disques imprimés au sein de l'édition.



DE LA SPHERE. 15

guant de l'equator d'vn costé ou d'autre sera vn pole sur l'horizon, d'autant sera l'autre pole dessoubz, & d'autant le zenith ou pole de l'horizon distera de l'equator. Par ainsi est tresmanifeste ce que auons dict, que toutes diuerses regions ont diuers horizons, & de tous horizons le Zenith est leur pole. Et pour plus facile & claire intelligence de ce que dessus, i'ay icy mis vne figure par laquelle pourras veoir tout ce que auons dict, & dirons cy apres:

IL y ha aussi deux autres grands cercles nommés colures, lesquelz ne seruent à la Sphere, que pour soustenir les parties d'icelle. Car à vray dire, l'office qu'on leur attribue

[16]

C'était donc un processus destructeur, mais qui permet de déterminer aujourd'hui si le livre avait réellement servi à ses possesseurs. Dans cet exemplaire, on trouve à la fois les marques de constitution d'une volvelle et un cas où elle n'a pas été formée. Cela nous permet d'évaluer ce que le lecteur avait cherché à comprendre en achetant l'édition.

DOCUMENTS

[11] Francesco Algarotti, *Le Newtonisme pour les Dames*, Paris, Montalant, 1738. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 20699)

[12] Claude Saumaise, *Defensio regia pro Carolo I [Défense du roi Charles Ier]*, Leyde, 1649. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Mit H 8 51)

[13] Antoine Chaumette, *Enrichidion chirurgicum... [Le parfait chirurgien...]*, Paris, Jacques Kerver, 1564. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Carteron Med 671)

[14] *Canones apostolorum ...[Canons des apôtres]*, Mayence, 1525. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, F 5 643)

[15] *Missale completissimum ad usem Cisterciennis ordinis... [Missel à l'usage de l'ordre des Cisterciens]*, Paris, Cîteaux, Clairvaux, 1567. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, D 3 363)

[16] Jacques Focard, *Paraphrase de l'astrolabe*. Lyon, Jean de Tournes, 1546. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, TT 12 120)

5 LIRE & DESSINER

La lecture d'un livre pouvait être interactive... Aux marques involontaires, on pouvait ajouter toute une série d'interactions visuelles faites par les générations successives de lecteurs.

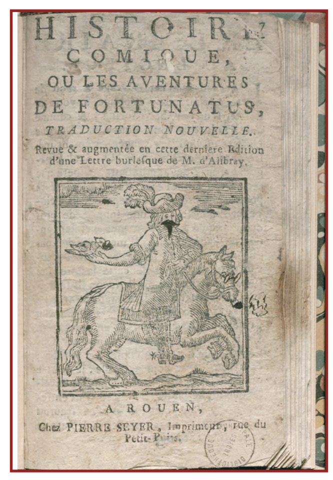
L'aspect irrévérencieux de certaines d'entre elles souligne la liberté avec laquelle les possesseurs traitaient leurs volumes et confirme que le livre n'avait pas le statut sacralisé qu'on lui confère souvent aujourd'hui.

[17]



Le dévoiement d'une image est une interaction classique du lecteur amusé par le trop grand sérieux d'une représentation. Dans le volume grandiloquent qui présente des chapitres sur les plus illustres hommes français **[17]**, le portrait gravé de François de Bonne, duc de Lesdiguières, a été affublé d'une paire de lunettes. Grand homme de guerre, connu pour ses faits d'armes au cours des règnes d'Henri IV et de Louis XIII au début du XVIIe siècle, l'ajout des lunettes semble incongru, donnant à ce militaire "rusé comme un renard", plutôt l'aspect d'un clerc.

Un livre d'un tout autre genre nous présente une transformation plus pittoresque encore que le précédent. Dans cet exemplaire de la bibliothèque bleue normande, on a ajouté à la gravure de la page de titre des détails potaches, dont une pipe dans la bouche du cheval.



HISTOIRE COMIQUE, OU LES AVENTURES DE FORTUNATUS,

TRADUCTION NOUVELLE.

Revue & augmentée en cette derniere Edition d'une Lettre burlesque de M. d'Alibray.

A ROUEN, Chez PIERRE SEYER, Imprimeur, rue du Petit-Puits.

[18]

Le visiteur est invité à découvrir les autres... **[18]** Dans ce cas, on est en revanche bien dans l'esprit du livre, qui présente l'histoire comique d'un soldat porté par la fortune lors d'aventures rocambolesques.

Cette édition imprimée en 1622 à Poitiers célèbre la famille de Saulx **[19]**. L'ouvrage fut produit d'une manière assez luxueuse avec des gravures sur cuivre et de larges marges blanches ; la reliure est également d'excellente facture. Au centre des plats, figurent les armes de Jeanne de Saulx-Tavannes, dont on devine aisément l'intérêt pour le contenu puisqu'il contait les exploits de ses ancêtres, mais il ne semble pas que ce fût le cas de ceux qui avaient hérité du volume après sa mort en 1626, à l'âge fort respectable de 79 ans. Le livre passa probablement entre les mains d'un de ses petits-enfants qui, sans doute inspiré par les hauts faits de ses aïeux,

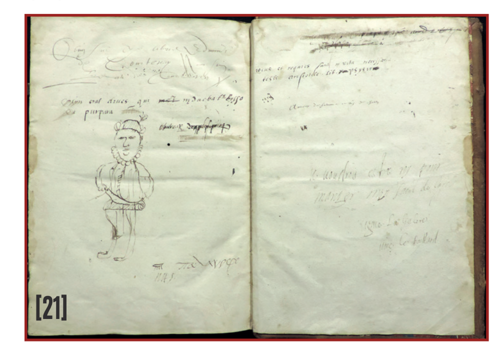


[20]

décora le plat d'un château fort tracé à l'encre puis, plus tard, peut-être déçu de la naïveté de son dessin, ajouta une petite étude de perspective une manière de corriger son effort passé !

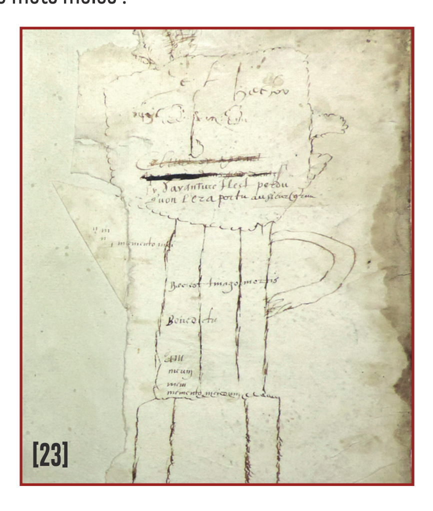
André Dubois, un autre artiste en herbe, qui n'a pas hésité à signer et dater son œuvre en 1684, a joliment décoré de fleurs et d'oiseaux les pages de gardes en tête et fin du volume exposé, dessins naïfs et colorés qui contrastent vivement avec le thème de l'ouvrage et la noirceur des gravures de batailles menées par les Français au XVIIe siècle **[20]**.

D'autres dessins sont moins réussis mais tout aussi évocateurs de possesseurs passés. Le très sérieux livre de droit romain imprimé à Paris au début du XVIe siècle **[21]** contient un dessin d'une figure plutôt bien en chair avec en face l'inscription : "je voudrois estre roy pour manger mon saoul de lard" et "vogue la galere, vive le paillard"... clairement d'un lecteur qui préférait la table et la douce vie au droit !



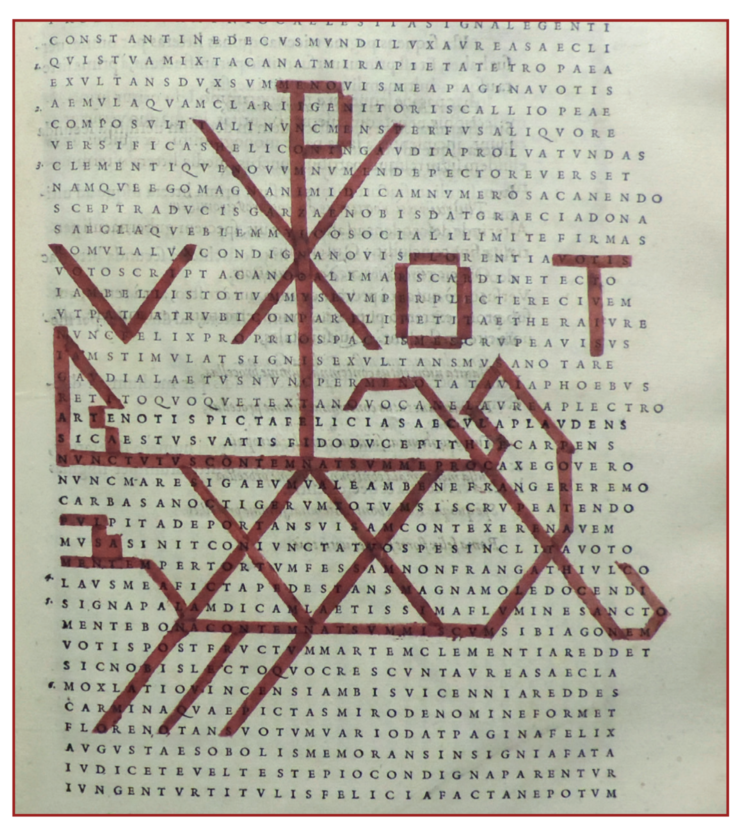
[21]

Les dessins laissés dans les livres ne sont pas tous dénués de liens avec le contenu. L'édition des poèmes de l'auteur romain Publilius Optatianus Porfirius nécessite ce type d'interaction **[22]**. Il fallait colorier certaines phrases cachées dans un mur de lettres pour faire émerger des objets ou des motifs... Il revenait donc au lecteur de les dévoiler en coloriant son livre, comme dans une grille moderne de mots mêlés !



[23]

Enfin, le dessin sur cette édition des écrits de saint Jérôme servit à compléter la mention de provenance sur la garde collée **[23]**, mais sans doute de manière humoristique. Au milieu de la page, on lit : "Sy d'avanture il est perdu / Qu'on le raporte au sieur Cornu" sur fond de dessin d'un bonhomme qui semble bien avoir des excroissances sur la tête...



[22]

NB : Le document [19] n'est pas reproduit

DOCUMENTS

[17] *Les portraits des hommes illustres françois...*, Paris, 1667.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 22389)

[18] *Histoire comique ou les aventures de Fortunatus...* Rouen, Pierre Seyer, 1751.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Bbl 3209)

[19] *Recueil sommaire et genealogique des anciens et illustres maisons de Mortemar de Saulx, et leurs alliances.* Poitiers, Antoine Mesnier, 1622.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, MM 3 1176)

[20] *Les mémorables journées des François*, Paris, Jean Henault, 1647.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 20202)

[21] *Institutiones imperiales nouissime correcte [Institutes de l'empereur Justinien]*, Paris, André Bocard, Jean Petit, 1511.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes, TT 8 175)

[22] Richard Strein zu Schwarzenau, *Gentium et familarum Romanarum stemmata*, Genève, Henri Etienne, 1559.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, LL 1 997)

[23] *Divi Hieronymi... opus [Œuvres de Saint Jérôme]*, Lyon, Jacques Maréchal, 1520.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, A 3 58)

6 ANNOTER POUR COMPLÉTER

La lecture active se faisait aussi plume en main. Les lecteurs griffonnaient des commentaires, réagissaient à ce qu'ils découvraient, soulignaient, résumaient le contenu de l'imprimé dans les marges, et ajoutaient des idées ou des références…

Les prophéties de Michel de Nostredame, plus connu sous le nom de Nostradamus, sont bien connues aujourd'hui puisque divers auteurs ont vu dans ses écrits la prédiction exacte de toute une série d'événements ultérieurs allant du temps du roi soleil, Louis XIV, à l'arrivée au pouvoir d'Hitler au XX[e] siècle… L'imprécision et la nature mystique de beaucoup de ses vers intriguaient ses contemporains et ont ainsi permis de nombreuses interprétations hasardeuses. Dans cet exemplaire **[24]**, le possesseur a tenté de faire sens de tout ce qu'il lisait en inscrivant dans le livre des annotations qui permettaient au lecteur de décrypter certains passages. Parfois, des noms se cachaient derrière des anagrammes : Robin dissimulait ainsi le nom de Charles de Gontaut, maréchal et duc de Biron (1562-1602). Parfois, le lien était plus difficile à deviner, comme lorsque le roi d'Espagne devenait sous la plume de Nostradamus la « sangsue » et que le roi d'Angleterre devenait un « loup ».

[24]

Ce type de texte nécessitant une clef de lecture devint, par la suite, très à la mode au XVII[e] siècle.

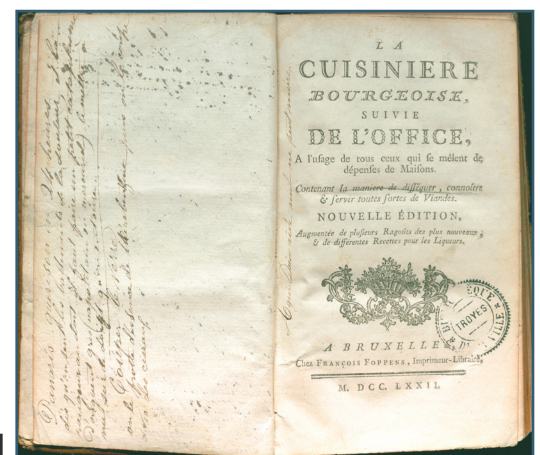
L'aspect utilitaire des annotations est souligné par les almanachs. Ces imprimés avaient une vocation pratique : servir son possesseur de manière quotidienne. On y insérait souvent des pages blanches **[25]** ou on l'annotait dans les marges **[26]**. Dans ce dernier cas, on trouve des sommes d'argents inscrites de manière répétée dans le calendrier en face de différents anniversaires de saints, probablement des aumônes ou des sommes données pieusement pour des messes.

[26]

Dans un tout autre registre, on trouve aussi d'abondantes traces d'anciens possesseurs sur des livres de cuisine, qui constituent de nos jours une des catégories d'ouvrages anciens particulièrement recherchés. En dehors du charme des conseils prodigués pour bien cuisiner et recevoir, leur intérêt réside dans leurs recettes traditionnelles, mais également dans leurs annotations. Encore aujourd'hui, les livres de ce type sont très souvent lourdement annotés : corrections de quantité de beurre, propositions d'alternatives pour certains ingrédients ou insertion de recettes qui manquent.

Ce guide culinaire du XVIIIe siècle **[27]** possède précisément les mêmes caractéristiques et propose notamment en page de garde une liste d'autres recettes à essayer : bouillon de veau rafraichissant, potage à l'allemande (mais avec du parmesan râpé), ainsi qu'un bouillon et potage à la minute (avec un clou de girofle et des œufs pochés). La propriétaire, Augustine Des Guerrois, vous permet ainsi d'enrichir votre propre répertoire de soupes ! Il est intéressant de rappeler qu'Augustine fut l'épouse de Charles Des Guerrois (1817-1916), qui légua à la bibliothèque de Troyes une considérable collection constituée durant sa longue vie d'érudit et de lettré : 35 000 livres et des milliers de gravures, dont nombre de trésors, exemplaires uniques ou très rares.

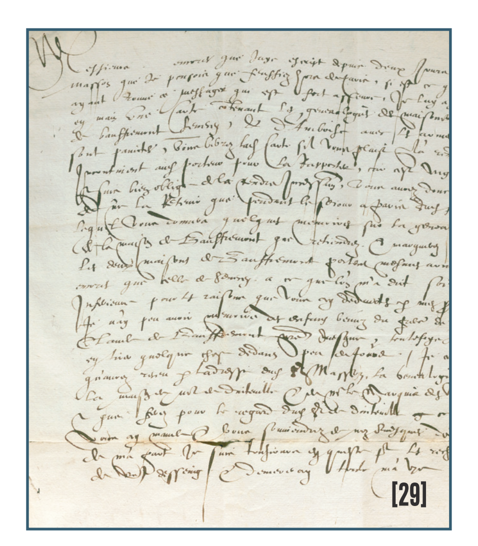
Le sentiment d'impuissance face à la maladie aidait la vente des textes médicaux à l'usage d'un public large souvent en langue vernaculaire. Cependant, les traités imprimés ne suffisaient pas et il est courant de voir des possesseurs ajouter sur les pages blanches de leurs volumes des indications supplémentaires. Sur les pages de garde d'un ouvrage sur la peste **[28]**, on trouve ainsi un remède recopié d'un autre traité célèbre de l'époque d'Alexis Piémontais, proposant de prendre tous les matins des graines de genévrier, connues pour leurs qualités anti-inflammatoires, avec du vin blanc « fort bon », avec sucre et cannelle… Cet ouvrage appartenait justement au docteur François Carteron (1789-1866), un bibliophile qui donna à la bibliothèque de Troyes mille livres de médecine, ainsi que trois cents impressions troyennes et ouvrages d'histoire locale.



LA
CUISINIERE
BOURGEOISE,
SUIVIE
DE L'OFFICE,
A l'usage de tous ceux qui se mêlent de dépenses de Maisons.
Contenant la maniere de disséquer, connoître & servir toutes sortes de Viandes.
NOUVELLE ÉDITION,
Augmentée de plusieurs Ragoûts des plus nouveaux; & de différentes Recettes pour les Liqueurs.

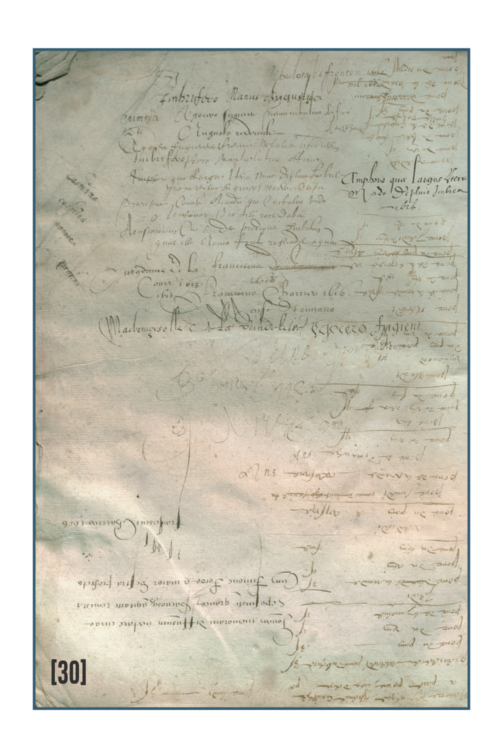
A BRUXELLES,
Chez François Foppens, Imprimeur-Libraire.
M. DCC. LXXII.

[27]


[29]

La diversité des annotateurs que l'on trouve parfois dans un même volume, montre que l'on appréciait souvent les notes des possesseurs précédents. On lisait et parfois on réagissait aux commentaires, chaque exemplaire devenant un objet d'interactions uniques. orsque l'édition était particulièrement prisée, comme c'était le cas des impressions vénitiennes d'Alde Manuce **[30]**, les écritures montrent que l'intérêt pour le texte traversait les siècles.

Si la place était insuffisante, on pouvait toujours interfolier le livre – c'est-à-dire le relier avec des feuilles blanches entre les pages imprimées. Si on voulait insérer un texte déjà écrit, on collait directement sur une des pages reliées du livre. C'est le choix surprenant fait par le possesseur d'un ouvrage sur l'histoire du diocèse de Troyes **[29]** qui décida d'insérer une lettre manuscrite de l'auteur, malgré son grand format. Le texte de la lettre vient compléter le livre en décrivant une généalogie des maisons de Bauffremont, Senecy et d'Amboise dont les armories étaient peintes – une généalogie qui venait compléter le livre puisque l'évêque de Troyes était alors Claude de Bauffremont...


[30]

DOCUMENTS

[24] Nostradamus, *Les propheties*. Troyes, Pierre Chevillot, 1611. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Carteron 206)

[25] *Grand almanach journalier*. Troyes, Nicolas Oudot, 1640. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Bbl 2167)

[26] *Calendarium omnium festorum*. Troyes, Guillaume de Letin, 1641. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes, Carteron 145)

[27] *La cuisinère bourgeoise*. Bruxelles, François Foppens, 1772. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 8945)

[28] Claude Fabri, *Paradoxes de la cure de la peste*. Paris, Nicolas Chesneau, 1568. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, R 18 1289)

NB : Les documents [25] et [28] ne sont pas reproduits

[29] Nicolas Camusat, *Promptuarium sacrarum Antiquitatum Tricasinae diocesis [Recueil des antiquités sacrées du diocèse de Troyes]*. Troyes, Noël Moreau, 1610. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Carteron 142)

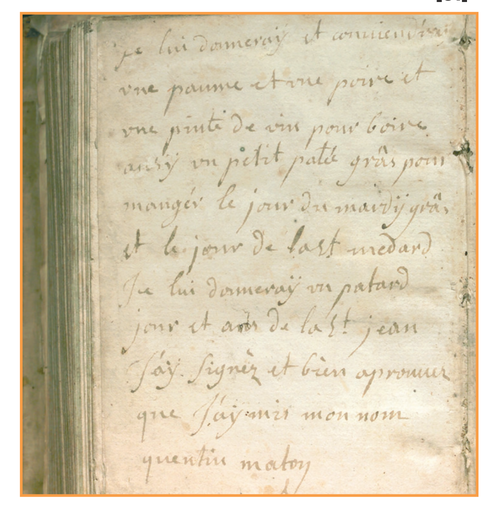
[30] Ovide, *Fastes*. Venise, Alde Manuce, 1520. (Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, X 4 335)

7 POSSÉDER

L'indication de la possession d'un livre ne se limite pas toujours à la mention du nom, souvent sous forme d'ex-libris, de celui qui l'avait acquis. Ce dernier pouvait ajouter de nombreux détails qui nous renseignent aujourd'hui sur la manière dont on acquérait un livre.

Ces annotations nous permettent aussi de mieux comprendre l'utilisation et la circulation des volumes. Dans cet exemplaire des *Stratagèmes* de Polyen **[31]**, le possesseur écrivit deux pages de texte qui démontrent son attachement au livre, mais aussi qu'il n'était pas simplement lu dans son cabinet d'étude. Il donna, en effet, une longue explication sur les récompenses inattendues auxquelles pourrait prétendre celle ou celui qui lui restituerait le volume.

[31]

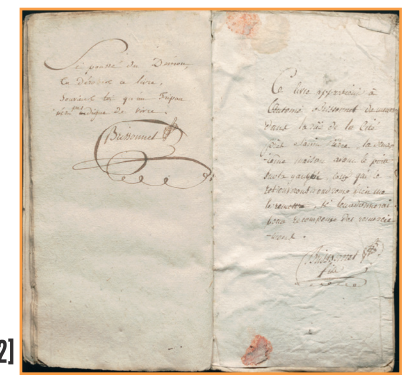


Je lui donneray et conviendray
une paume et une poire et
une pinte de vin pour boire
ausy un petit paté grâs pour
manger le jour du mardy grâs
et le jour de la st medard
Je lui donneray un patard
jour et ans de la St jean
J'ay signez et bien aprouvez
que J'ay mis mon nom
quentin maton

La transcription vous permet de découvrir cette note en entier : « A ce matin J'ay mis à ma main une plume pour ecrire une coutume et trouver le moyen que ce livres à Quentin Maton appartien dit St Quentin au couvent des Augustin si je le paire comme c'est une chose qui ce peut faire, celui qui le trouveras il ne manqueras pas de me le rendre sans plus attendre, je lui donneray et conviendray une pomme et une poire et une pinte de vin pour boire ausy un petit paté grâs pour manger le jour du mardy gras et le jour de la St Medard je lui donneraÿ un patard, jour et ans de la St Jean j'ay signez et bien aprouvez que j'ay mis mon nom Quentin Maton ».

Tous les possesseurs ne proposaient pas de carotte : certains préféraient le bâton. Dans cet méthode grammaticale et syntaxique à l'usage des étudiants de l'université de Paris, le possesseur, Antoine Brissonnet, jouait des deux, proposant sur une page une récompense et sur l'autre l'anathème **[32]**. Les vers menacent : « Si poussé du Démon / Tu dérobes ce livre, / Souviens toi qu'un fripon / N'est pas digne de vivre ».

[32]

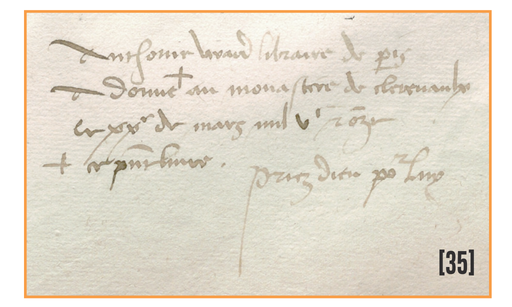


La possession pouvait être indiquée de maintes façons différentes : ex-libris imprimé, mention manuscrite sur la page de titre… Une manière plus subtile était de remplacer la marque du libraire sur la page de titre par les armes de sa maison – parfait quand l'élégance était annoncée par des pages enluminées **[33]**. Tout aussi élégant et constamment visible lorsque le lecteur avait le livre en main, l'inclusion des initiales sur la tranche était un rappel continu de l'appartenance du volume **[34]**.



[34]

Antoine Vérard était un des très grands libraires de la fin du XVe et du début du XVIe siècle. Installé à Paris, il publia un grand nombre d'éditions de texte en français dont certains très luxueusement sur du vélin qu'il faisait enluminer. Fêté à la cour, il était un personnage de premier plan et c'est donc particulièrement intéressant de trouver dans les collections de Troyes plusieurs exemplaires qu'il avait donné à l'abbaye de Clairvaux vers la fin de sa vie en 1511 **[35]**.



[35]

La première lecture serait de voir dans ce don un acte pieux ; les mentions apposées à la fin du livre célèbrent en effet le don et sont accompagnées de l'injonction « Priez Dieu pour lui ». Mais le sujet de ces livres surprend : le plus souvent, il s'agit de lectures pour la cour plutôt que pour une institution religieuse. De plus, les éditions sont toutes vieilles de plusieurs années, parfois même du siècle précédent… Ne voit-on pas ici la figure de marchand habile qu'est Vérard qui donne de vieilles éditions pour réduire son stock, tout en espérant ainsi simultanément sauver son âme ?

Le soin que l'on mettait à faire relier plusieurs éditions ensemble peut être aussi éloquent. Ainsi, ce recueil rassemble-t-il sept pièces de littérature populaire, dont le sujet majoritaire est la femme : *La Méchanceté des filles*, *La Malice des femmes* et *La Femme mécontente de son mari*, trois titres « joliment » tournés, où la figure de la femme n'est pas à son avantage, « animal si difficile à connaître » ! Le possesseur qui a fait relier ce recueil, vraisemblablement le baron de Warenghien, dont l'ex-libris imprimé est présent en tête du volume, avait peut-être quelque revanche à prendre avec la gente féminine…



[33]

DOCUMENTS

[31] Polyen, *Stratagematum [Stratagèmes]*. Genève, Jean II de Tournes, 1589.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 6706)

[32] Laurent Tricot, *Nouvelle méthode plus claire et plus détaillée, à l'usage des collèges de l'université de Paris*. Paris, Denis-Jean Aumont et Charleville, André-Pierre Morin, 1775.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 13181)

[33] *Heures à l'usage de Troyes*. Sl, sd.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Carteron 148)

[34] Kaspar Schoppe, *Suspectarum lectionum libri quinque*. Amsterdam, Jodocus Pluymar, 1664.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 13106)

NB : Le document [36] n'est pas reproduit

[35] Orose, *Le premier [-second] volume de Orose en françois*. Paris, Antoine Verard, 1505.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, AA. 1.94)

[36] *La malice des femmes*. Troyes, Pierre Garnier, 1738.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, B. Bl 825)

8 RELIER & RECYCLER

Avant le XIXe siècle, lorsque l'on achetait un imprimé chez un libraire, le livre n'était pas parfaitement relié et déjà prêt à la lecture tel qu'on le connaît aujourd'hui.

La forme et la décoration de la reliure devaient être négociées avec le libraire qui proposait une diversité de matériaux, de fers et de techniques que l'on pouvait choisir. Ainsi, les différents exemplaires d'une même édition avaient-ils des reliures qui variaient selon les goûts et les moyens financiers des acheteurs.


[37]

Les trois volumes présentés ici représentent trois manières différentes dont des acheteurs ont fait relier le même ouvrage **[37]**. *L'Almanach des muses* paraissait chaque année et ses lecteurs variaient entre ceux qui souhaitaient en faire de beaux objets à montrer dans sa bibliothèque et ceux intéressés de manière pratique à leur contenu. Entre le fonctionnel et l'artistique, ces reliures montrent comment les mêmes éditions pouvaient revêtir des aspects très différents.

En l'absence d'indications précises, le contexte de reliure d'un livre est difficile à comprendre. La vaste majorité des livres étaient reliés dans des librairies et nous n'avons que des éléments stylistiques et matériels pour deviner où et par qui le travail avait été fait. Cependant, de temps en temps, le pragmatisme des relieurs nous fournit quelques informations... Les matériaux comme le papier étant très chers, de nombreux libraires recyclaient des feuilles de papier dans les reliures et se servaient souvent de ce qu'ils trouvaient dans leurs boutiques.

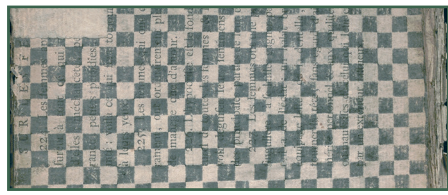


[38]

Dans ce cas de l'édition parisienne des *Discours* de Dion Chrysostome, datée de 1604 **[38]**, le livre a reçu une reliure que l'on peut reconnaître comme étant de style anglais. La sobriété des décorations

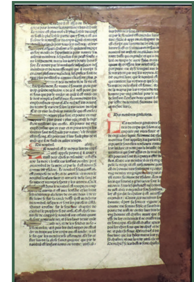
et la couleur de la teinture du veau sont classiques de celles utilisées outre-manche dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Mais c'est la présence de deux feuilles collées contre la couverture qui nous fournit davantage d'éléments. La lecture des bribes de texte qu'elles contiennent révèlent de rares survivances de cahiers d'un atelier de relieur actif à Oxford dans les années 1630. Travaillant notamment pour des collèges de l'Université, ces pages sont de précieuses indications sur la reliure dans la ville dans la première moitié du XVIIe siècle.

[39]



Lorsque l'on souhaitait faire relier à bas coût, le réemploi de matériaux s'imposait comme une évidence. Au XVIIIe siècle, l'utilisation de couvrures de papier décoré permettait d'économiser de l'argent, surtout quand on réutilisait une précédente édition. L'exemplaire de *Faustin ou le siècle philosophique*, imprimé en 1784, est ainsi recouvert de papier à damier où l'on décèle un texte plus ancien **[39]**. Cet exemple est particulièrement intéressant : *Faustin* est un ouvrage aux mœurs douteuses, peu regardant sur le droit des femmes, écrit pour être dévoré avidement, mais pas forcément conservé au sein d'une bibliothèque sérieuse... À regarder de près, l'édition qui le recouvre était un traité sur les femmes qui affirme sur les pages qui entourent le livre que « plus d'une jeune personne porte un coeur dépravé, qui ne met aucun frein à ses desirs ; et ses desirs ne sont pas honnêtes ». Le texte à moitié caché annonçait ainsi la nature de l'édition qu'il recouvrait.

Mais le matériau recyclé n'était pas toujours bien accordé au contenu du livre. La très sérieuse édition grecque du *Lexique* d'Hésychios d'Alexandrie, imprimée à Florence en 1521, porte en effet une reliure faite de plusieurs pages d'une édition française imprimée en lettres gothiques, dont le sujet est bien différent **[40]**. Insérées de manière à être toujours lisibles en renfort des plats de reliure, le texte français présente une analyse des « membres genitoires ». Le commentaire note « leur laidure » et que la verge contient du « venin »... C'était une lecture bien différente proposée par le relieur, qui a peut-être pris un malin plaisir à ainsi dévoyer une édition principale bien sérieuse.



[40]

DOCUMENTS

[37] *Almanach des muses*, 1787.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Mit. 7 11 et 13)

[38] Dion Chrysotome, *Orationes [Discours]*. Paris, Morel, 1604.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 5850)

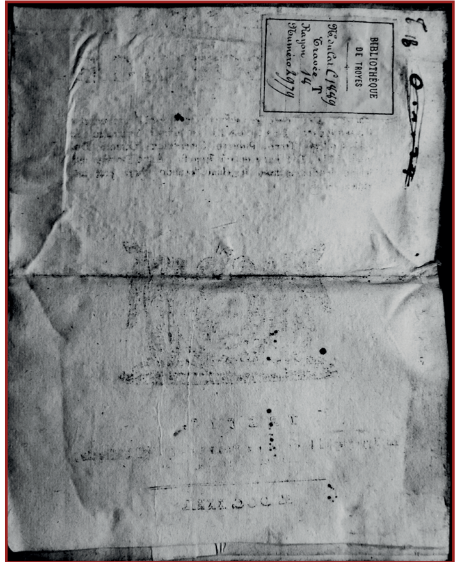
[39] *Faustin ou le siècle philosophique.* Amsterdam, s.n., 1784.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, B 18 32)

[40] Hésychios d'Alexandrie, *Hesychii dictionarium [Lexique]*. Haguenau, Thomas Anshelmus, 1521.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, T 4 78)

9 LE FANTÔME DU LIVRE PERDU

Si la plupart des livres perdus n'ont pas laissé de traces, parfois les volumes qui ont survécu gardent quelques indices qui nous parlent des exemplaires qui ont été moins chanceux et nous permettent d'entrapercevoir ce qui n'existe plus.

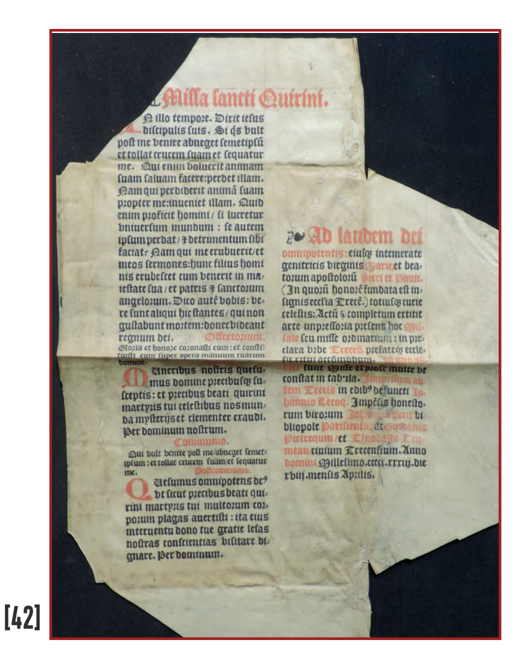
Cet exemplaire tout à fait normal d'une édition d'anatomie du début du XVIIe siècle **[41]** cache en lui les traces d'une édition perdue. Il était courant de recycler tous les matériaux, notamment le papier, qui encombraient les boutiques des libraires lors de la reliure des volumes. C'est ainsi que l'on trouve souvent dans les reliures les restes d'anciens exemplaires qui étaient endommagés ou dont on considérait que le contenu était dépassé. L'analyse de ces fragments peut se révéler très fructueuse pour comprendre l'histoire du livre et de sa popularité.



[41]

Dans ce cas, la feuille qui nous intéresse n'est pas passée sous la presse et ne porte pas de traces d'impression directe… mais elle n'est pas complètement vierge. En regardant bien, nous voyons l'impression secondaire faite par une page bien encrée qui avait été posée contre la feuille. La transmission de l'encre a été suffisamment forte pour que nous puissions en rétablir quelques détails. Nous pouvons voir qu'il s'agit de la page de titre d'un ouvrage imprimé à Troyes (« Trecis ») en 1732 (« M. D. CCXXII. »)… sauf qu'aucune édition ne correspond à ces dates et à cette mise en page. Cette feuille est donc la seule preuve d'une édition aujourd'hui perdue et dont le sujet est un mystère ! Mais peut-être pouvez-vous apporter votre contribution en décryptant le titre ?

Ce missel à l'usage de Troyes fait partie de la production typique de Jean Lecoq, une des grandes figures de l'imprimerie de la ville au XVIe siècle **[42]**. Produit avec l'investissement d'autres libraires, dont notamment Jean Petit, très important sur la place parisienne, ce livre aurait été acheté et utilisé un peu partout à travers l'évêché de Troyes. Imprimé avec soin, il comportait des gravures et une double impression en rouge et noire pour en faciliter l'utilisation et la lecture.


Missa sancti Quirini.

In illo tempore. Dixit iesus discipulis suis. Si qs vult post me venire abneget semetipsũ et tollat crucem suam et sequatur me. Qui enim voluerit animam suam saluam facere: perdet illam. Nam qui perdiderit animã suam propter me: inueniet illam. Quid enim proficit homini / si lucretur vniuersum mundum: se autem ipsum perdat / et detrimentum sibi faciat. Nam qui me erubuerit / et meos sermones: hunc filius hominis erubescet cum venerit in maiestate sua / et patris et sanctorum angelorum. Dico autẽ vobis: vere sunt aliqui hic stantes / qui non gustabunt mortem: donec videant regnum dei. Offertorium.
Gloria et honore coronasti eum: et constituisti eum super opera manuum tuarum domine.

Muneribus nostris quesumus domine precibusq susceptis: et precibus beati quirini martyris tui celestibus nos munda mysterijs et clementer exaudi. Per dominum nostrum.

Communio.
Qui vult venire post me / abneget semetipsum: et tollat crucem suam / et sequatur me.

Postcommunio.
Quesumus omnipotens de[us] vt sicut precibus beati quirini martyris tui multorum corporum plagas auertisti: ita eius interuentu dono tue gratie lesas nostras conscientias visitare dignare. Per dominum.

Ad laudem dei omnipotentis: eiusq intemerate genitricis virginis Marie / et beatorum apostolorũ Petri et Pauli. (In quorũ honorẽ fundata est insignis eccl'ia Trecẽ.) totiusq curie celestis: Actũ et completum extitit arte impressoria presens hoc Missale seu misse ordinarium: in preclara vrbe Trecẽsi. prefateq ecclesie ritui accõmodum. [illegible] sunt Misse et prose multe vt constat in tab[u]la. Impressum autem Trecis in edib[us] defuncti Johannis Lecoq. Impẽsis honestorum virorum Johannis petit bibliopole Parisiensis: ac Guidonis Pietrequin / et Theobaldi Trumeau / ciuium Trecensium. Anno domini Millesimo.ccccc.xxxiij. die xviij. mensis Aprilis.

[42]

Pourtant, nous n'en connaissons aujourd'hui que bien peu d'exemplaires. Ces missels étaient souvent utilisés si intensivement qu'ils s'abîmaient et devaient être remplacés. La typographie gothique passa également de mode et, dès le milieu du siècle, les impressions gothiques ne représentaient plus qu'un tout petit pourcentage de la production française. Et comme pour d'autres livres, ces ouvrages abîmés ou dépassés furent dépiécés et recyclés comme le montre le fragment de cette même édition, également imprimée sur parchemin, mais dont on a préféré découper les pages pour en faire la couverture d'un plus petit livre.

Le livre fantôme est également le livre dont on voit encore la trace de son existence par l'espace qu'il avait pu occuper anciennement. Dans ce recueil d'œuvres diverses du XVIIIe siècle, on trouve entre *l'Avis aux mères qui veulent allaiter* et *Les mémoires de Cécile, suivis de la Vie d'Adrienne*, la marque d'un autre texte qui a été soutiré au volume **[43]**. La plupart du temps, lorsque l'on dépiéçait un recueil, l'objectif était de constituer des nouveaux livres à partir de chaque élément – mais ici un seul fut retenu.


MÉMOIRES
DE CÉCILE,
SUIVIS
DE LA VIE
D'ADRIENNE.

A PARIS;
Chez les Marchands de Nouveautés.
1784.

[43]

Cette sélectivité nous indique que l'édition retirée devait paraître plus importante que les autres puisqu'elle méritait la distinction d'être reliée seule, en majesté. Or, une note en début de volume, sur une des pages de garde, nous permet de savoir quelle était la pièce disparue : il s'agissait des *Réflexions sur les confessions de J.J. Rousseau*, sur le caractère et génie de cet écrivain de Joseph Servan, initialement publié en 1783. La bibliothèque conserve par ailleurs deux exemplaires de cette édition [44].

NB : Le document [44] n'est pas reproduit

DOCUMENTS

[41] André du Laurens, *Historia anatomica humani corporis [Histoire anatomique du corps humain]*. Lyon, 1605.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, T 18 2979)

[42] *Missale ad usum insignis ecclesiae Trecensis [Missel à l'usage de Troyes]*. Troyes, Lecoq, 1533.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, F 5 636)

[43] *Mémoires de Cécile suivis de la vie d'Adrienne*. Paris, 1784.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, M 7 1197)

[44] Joseph Servan, *Réflexions sur les confessions de J.J. Rousseau, sur le caractère et génie de cet écrivain...* Paris, 1783.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, em 619)

10 JOUER AVEC LE LECTEUR

Malgré les éloges maintes fois répétés sur le rôle de l'imprimerie dans la dissémination des textes estimables et respectables, on publiait volontiers aussi des textes plus légers qui ne servaient qu'à divertir le lecteur.

Le succès de l'imprimerie et la production de nombreux nouveaux textes mena inévitablement à la publication de certains textes dont l'intérêt était tout à fait contestable. Cette prolifération inutile ne manqua pas de frapper l'esprit des libraires qui dépendaient des ventes pour gagner leur pain. C'est donc tout naturellement qu'ils purent, comme dans le cas présenté ici, se moquer des éditions sans intérêt.

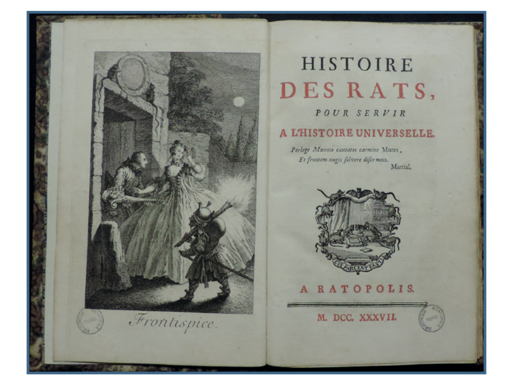
[45]

L'ELOGE
DE
RIEN
DÉDIÉ
A PERSONNE.
AVEC UNE POSTFACE.
Troisiéme Edition, peu revûë, nullement corrigée, & augmentée de plusieurs RIENS.

A PARIS,
Chez ANTOINE DE HEUQUEVILLE, Libraire, ruë Gist-le-cœur, à la Paix.
MDCCXXX.
Avec Approbation & Permission.

L'Éloge de rien, dédié à personne **[45]** est ainsi une publication humoristique qui joue non seulement sur l'amusement du lecteur qui découvre ce titre parmi tant de textes de piètre intérêt, mais également sur la formulation habituelle des éditions et de leur page de titre. La présence de la dédicace « à personne » ainsi que la mention d'édition « peu revûë, nullement corrigée et augmentée de plusieurs rien », sont de parfaits exemples de ce jeu avec les formes.

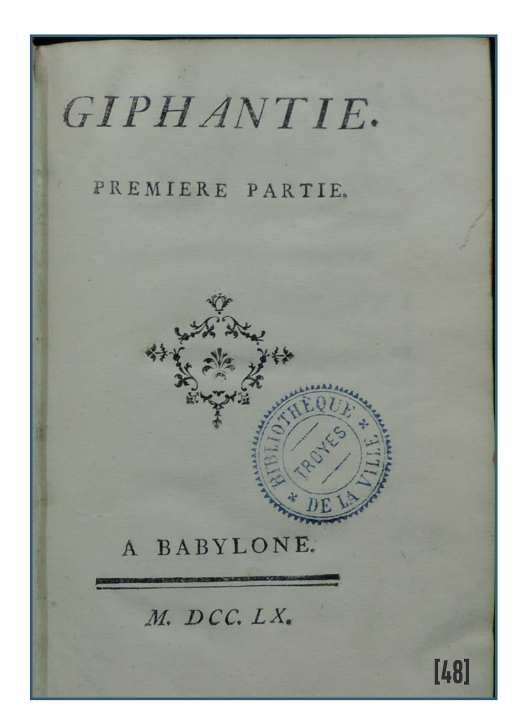
[46]



Une étude de nature scientifique pourrait se cacher derrière le titre de cet ouvrage, qui se propose de servir à l'histoire universelle **[46]**. Mais il ne s'agit pas du tout d'un travail académique. La gravure de la page de titre, qui présente des rats dans une bibliothèque en pleine lecture partagée d'un livre (par ailleurs bien posé sur un coussin pour protéger

la reliure), et l'adresse « à Ratopolis » nous indiquent bien qu'il s'agit d'un livre facétieux. Tout au long du livre, nous trouvons les rats mêlés à de grands moments historiques accompagnés de gravures où s'immiscent les rongeurs de manière souvent incongrue.

Les jeux des libraires ne se limitaient pas au contenu des livres. Ils cherchaient également à surprendre le lecteur par l'illustration. À partir du XVIIe siècle, le frontispice devient très courant en France, notamment dans les éditions littéraires, avec souvent une représentation flatteuse de l'auteur. Dans *Le fond du sac*, ouvrage aux propos parfois scabreux, le portrait de l'auteur prend sciemment le contrepied des attentes du lecteur **[47]**. La gravure représente une tête d'homme marquée de verrues avec une expression effrayante et une bouche dont émane des armes et autres objets tels autant de crachats qui laissent deviner la nature du texte.


GIPHANTIE.

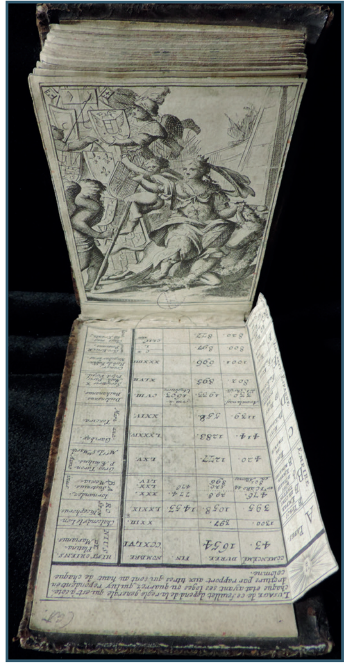
PREMIERE PARTIE.

A BABYLONE.

M. DCC. LX.

[48]

Un autre jeu très courant était le recours à la fausse adresse. Parfois un stratagème pour tromper les autorités, il pouvait aussi devenir partie intégrante du jeu du libraire, affichant des lieux imaginaires ou peu probables. Ainsi, la première édition de *Giphantie* de Charles Tiphaigne de la Roche fut-elle publiée à « Babylone » **[48]**. Le texte, qui décrit des systèmes photographiques bien avant l'heure, pouvait paraître alchimique, voire hermétique... même si la protection du faux lieu peut sembler dérisoire : le titre est l'anagramme de Tiphaigne !


[49]

Enfin, la reliure peut surprendre le lecteur tout autant que le texte. Les *Tablettes chronologiques* imprimées à la fin du XVIIe siècle **[49]** se lisaient de manière verticale, une orientation qui faisait sens pour le contenu, mais qui nécessitait une adaptation du lecteur, peu habitué à manier le livre dans ce sens.



[47]

DOCUMENTS

[45] *L'éloge de Rien dédié à personne.* Paris, Antoine de Hugueville, 1730.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 10241)

[46] *Histoire des rats pour servir à l'histoire universelle.* Ratopolis, 1737.
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 20707)

[47] *Le fond du sac.* Venise, chez Pantalon-Phébus, 1780
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 12390)

[48] Charles Tiphaigne de la Roche, *Giphantie.* Babylone, 1760
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, H 1690)

[49] Guillaume Marcel, *Tablettes chronologiques.* Amsterdam, P. Mortier, 1697
(Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes Champagne Métropole, Des Guerrois 24713)

L'exposition *« Pas de côté : inattendus imprimés dans la collection troyenne »* **fait écho au colloque** *Formes et figures de l'imprimé en Champagne du XVe siècle à nos jours* (Troyes, 2-4 octobre 2024)

COMMISSARIAT SCIENTIFIQUE :
Malcolm Walsby, professeur d'histoire du livre et directeur de recherche à l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) avec la collaboration d'**Emmanuelle Minault-Richomme**, conservatrice responsable du Patrimoine de la Médiathèque Jacques-Chirac

COMMISSARIAT PRINCIPAL :
Emmanuelle Minault-Richomme

ICONOGRAPHIE :
Anaïs Bourdais et **Antje Prüfig**

RÉALISATION GRAPHIQUE :
Alexia Allemand

RÉGIE DES OEUVRES :
Anaïs Bourdais, Luis Higuero-Gil et **Antje Prüfig**

CONCEPTION ET RÉALISATION SCÉNOGRAPHIQUE :
Sérigraphie Dentinger

COMMUNICATION :
Alexia Allemand

REMERCIEMENTS :
Caroline Maire *pour son travail de relecture attentive*

les Archives Départementales de l'Aube *pour le prêt d'un document relatif à l'histoire de Troyes, capitale du papier aux XVe et XVIe siècles*

José Machado, *chef de projet de la société Dentinger pour ses précieux conseils et sa grande réactivité*







Médiathèque Jacques-Chirac
Boulevard Gambetta à Troyes
www.mediatheque-jacques-chirac.fr
03 25 43 56 20

Visite libre de 14h à 18h
Visite guidée sur réservation à
pole.patrimoine@troyes-cm.fr